

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT  
BOUCHES-DU-RHONE

ARRONDISSEMENT  
D'ARLES

Création d'un poste  
d'Adjoint Technique  
Territorial

**DCM n°2020-018**



Envoyé en préfecture le 24/07/2020

Reçu en préfecture le 24/07/2020

Affiché le 24/07/2020

ID : 013-211300652-20200715-DCM2020018-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 15 juillet 2020**

L'an deux mille vingt, le quinze du mois de juillet, le Conseil Municipal de la commune de MOURIES s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Madame Alice ROGGIERO, Maire, pour la session ordinaire du mois de juillet.

**Présents** : Alice ROGGIERO, Patrice BLANC, Audrey DALMASSO, Michel CAVIGNAUX, Muriel CHRETIEN, Jean-Pierre AYALA, Jean-Pierre FRICKER, Jacqueline ROUX, Richard FREZE, Marie-Christine GENEST, Mohamed LASRI, Olivier BARBE, Marjorie RICAUD, Caroline ALLIBERT, Henri JAUBERT, Jean-Luc AURELLIONNET, Magali LANCELIER, Christophe GOMARIZ, Grégory ALI-OGLOU

**Absents ayant donné procuration** : Anaïs PUGET à Alice ROGGIERO, Idalmis GREBAUX à Mohamed LASRI, Franck LIBERATO à Patrice BLANC, Céline DARVES-BLANC à Marjorie RICAUD

**Secrétaire de séance désignée à l'unanimité** : Muriel CHRETIEN

Madame le Maire a déclaré la séance ouverte à 18h30

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ;

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer l'emploi correspondant au grade d'Adjoint Technique Territorial, afin d'assurer le gardiennage, la surveillance et l'entretien du gymnase et de ses abords ;

Madame le Maire propose à l'assemblée :

- La création de l'emploi correspondant au grade d'Adjoint Technique Territorial, permanent à temps complet

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> Août 2020,  
Filière : Technique,

Cadre d'emploi : .Adjoints Techniques Territoriaux,  
Grade : Adjoint Technique  
- ancien effectif 6  
- nouvel effectif 7

Envoyé en préfecture le 24/07/2020  
Reçu en préfecture le 24/07/2020  
Affiché le 24/07/2020  
ID : 013-211300652-20200715-DCM2020018-DE



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et procédé au vote, décide à l'unanimité :

- la création de cet emploi, mais également la modification du tableau des effectifs ainsi proposée.
- l'inscription au budget, chapitre 012, des crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi.

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Alice ROGGIERO

